

**Rapports soumis à délibération
Conseil Communautaire du lundi 14 avril 2025 à 17 heures 30
Salle du Marché Couvert à Avallon**

O.J N° 1 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU LUNDI 17 MARS 2025

Rapporteur : le Président

Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 2 : INFORMATIONS DIVERSES DU PRÉSIDENT

- Le Président informe que les prochaines réunions du Bureau communautaire auront lieu le lundi 19 mai et le mardi 10 juin 2025 à 17 heures 30 au siège de la CCAVM.
- Le Président informe que les prochaines réunions du Conseil communautaire auront lieu le lundi 26 mai et le jeudi 26 juin 2025 à 17 heures 30 au marché couvert à Avallon.

O.J N° 3 : INFORMATIONS SUR LES DÉLÉGATIONS DU PRÉSIDENT

Il est rendu acte des décisions prises par le Président en application de ses délégations de pouvoir.

O.J N° 4 : INFORMATIONS SUR LES DÉLÉGATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Depuis la dernière réunion du Conseil communautaire (cf. : *lundi 17 mars 2025*), le Président informe que le Bureau communautaire n'a pris aucune décision inhérente à ses délégations.

O.J N° 5 : AFFAIRES FINANCIÈRES

2025-50 Attribution des fonds de concours, des participations et des subventions 2025

Rapporteur : le Président

Délibération : adoptée à la majorité des voix (62 voix pour, 2 voix contre)

2025-51 Taux d'imposition 2025 des taxes directes locales

Rapporteur : le Président

Délibération : adoptée à la majorité des voix (56 voix pour, 1 abstentions, 7 voix contre)

2025-52 Adoption du budget annexe 2025 du Parc d'activités « Portes du Morvan et d'Avallon »

Rapporteur : Monsieur Bernard RAGAGE

Délibération : adoptée à l'unanimité

2025-53 Adoption du budget annexe 2024 de la zone artisanale de Bonjuan (commune de Magny)

Rapporteur : Monsieur Bernard RAGAGE

Délibération : adoptée à l'unanimité

2025-54 Adoption du budget annexe 2025 « gestion du service Petite enfance - Enfance - Jeunesse »

Rapporteur : Monsieur Bernard RAGAGE

Délibération : adoptée à l'unanimité

2025-55 Adoption du budget annexe 2025 de la maison de santé pluridisciplinaire de Vézelay

Rapporteur : Monsieur Bernard RAGAGE

Délibération : adoptée à l'unanimité

2025-56 Adoption du budget principal 2025

Rapporteur : Monsieur Bernard RAGAGE

Délibération : adoptée à l'unanimité (60 voix pour et 3 abstentions)

2025-57 Adoption du budget autonome 2025 « gestion du service des déchets ménagers et assimilés »

Rapporteur : Monsieur Bernard RAGAGE

Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 6 : DROIT D'ACQUISITION D'UN BIEN SANS MAÎTRE

2025-58 Renonciation par la CCAVM à l'exercice de ses droits d'acquisition d'un bien sans maitre

Rapporteur : le Président

Délibération : adoptée à l'unanimité

O.J N° 7 : INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES